



## TechnipFMC remporte un contrat EPCI intégré (iEPCI™) conséquent auprès de Lundin pour le développement de Luno II et de Rolvsnes

Janvier 29, 2019

**LONDRES, PARIS, HOUSTON, le 29 janvier 2019** — TechnipFMC (Paris : FTI) (NYSE : FTI) a remporté un contrat intégré conséquent<sup>(1)</sup> portant sur l'ingénierie, la fourniture des équipements, la construction et l'installation (iEPCITM) auprès de Lundin Norway pour le développement des champs Luno II et Rolvsnes, situés en mer du Nord à une profondeur de 110 mètres.

Ce contrat couvre la livraison et l'installation des équipements sous-marins, dont les ombilicaux, les flowlines rigides, les jumpers flexibles et les systèmes de production sous-marins.

Arnaud Piéton, Président des activités Subsea chez TechnipFMC, déclare : « *Ce contrat témoigne de notre position de leader dans les projets iEPCITM pour des développements sous-marins complets. Notre solide proposition de valeur s'appuie sur une implication en amont du projet et sur des solutions intégrées. En simplifiant l'architecture des champs sous-marins, nous permettons à nos clients d'améliorer la rentabilité économique de leurs projets. Nous sommes honorés que Lundin Norway adopte nos solutions innovantes et complètes, en s'engageant avec nous très tôt dans des études intégrées d'avant-projet détaillé (iFEEDTM) et en réalisant la totalité du projet selon le modèle EPCI intégré, disposant chez TechnipFMC de tous les architectes, des compétences, de l'équipement et des services nécessaires pour mener à bien ce projet.* »

<sup>(1)</sup> Pour TechnipFMC, un contrat « conséquent » se situe entre 250 millions de dollars et 500 millions de dollars.

###

### Information importante pour les Investisseurs et les Actionnaires

#### Déclarations prospectives

La présente communication contient des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A du United States Securities Act de 1933 tel qu'amendé et de l'article 21E du United States Securities Exchange Act de 1934 tel qu'amendé. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « estimé », « envisagé » ou des expressions similaires, et font généralement référence à des événements futurs. De telles déclarations prospectives comportent des risques, des incertitudes et des hypothèses significatifs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des résultats historiques, des attentes ou des projections actuelles. Pour des informations au sujet des facteurs qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent substantiellement des projections actuelles, veuillez consulter les facteurs de risques décrits dans les documents déposés par TechnipFMC auprès de la United States Securities and Exchange Commission, y compris nos rapports annuels sur le formulaire Form 10-K, nos rapports trimestriels sur le formulaire Form 10-Q, et nos rapports d'information permanente sur le formulaire Form 8-K. Nous souhaitons vous avertir de ne pas accorder une confiance indue à ces déclarations prospectives, lesquelles ne sont pertinentes qu'à la date de leur publication. Nous n'endossons aucune obligation de publier une révision ou une actualisation de ces déclarations prospectives après leur date de publication en fonction de nouveaux renseignements, de futurs événements ou autre, sauf dans la mesure requise par la loi.

###

### À propos de TechnipFMC

TechnipFMC est un leader mondial des projets subsea, onshore/offshore et surface. Grâce à nos technologies et systèmes de production propriétaires, à notre expertise intégrée et à nos solutions complètes, nous améliorons la rentabilité économique des projets de nos clients.

Notre position unique nous permet d'offrir une plus grande efficacité tout au long du cycle de vie des projets, depuis leur conception jusqu'à leur réalisation et même au-delà. Grâce à des technologies innovantes et de meilleures performances, notre offre ouvre de nouvelles opportunités à nos clients dans le développement de leurs ressources pétrolières et gazières.

Chacun de nos plus 37 000 collaborateurs est guidé par un engagement sans faille auprès de nos clients et par une forte culture de l'innovation. Ils remettent en question les pratiques du secteur de l'énergie et repensent les méthodes pour atteindre les meilleurs résultats.

**Pour en savoir plus sur notre entreprise et sur la façon dont nous optimisons les performances de l'industrie mondiale de l'énergie, rendez-vous sur le site [TechnipFMC.com](http://TechnipFMC.com) et suivez-nous sur Twitter [@TechnipFMC](https://twitter.com/TechnipFMC).**

###

#### Contacts:

##### Relations avec les investisseurs

Matt Seinsheimer  
Vice-président, Relations avec les investisseurs  
Tel : +1 281 260 3665  
Email : [Matt.Seinsheimer](mailto:Matt.Seinsheimer@TechnipFMC.com)

##### Relations avec les médias

Christophe Belorgeot  
Senior Vice President Corporate Engagement  
Tel : +33 1 47 78 39 92  
Email : [Christophe.Belorgeot](mailto:Christophe.Belorgeot@TechnipFMC.com)

Phillip Lindsay  
Directeur, Relations avec les investisseurs (Europe)  
Tél : +44 203 429 3929  
Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay)

Delphine Nayral  
Directrice des Relations publiques  
Tél: +33 1 47 78 34 83  
Email: [Delphine Nayral](mailto:Delphine.Nayral)